

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 64 (1967)
Heft: 11

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Avis administratifs

Le courrier de l'élevage

La brochure sur l'élevage des reines de M. Schneider, du Liebefeld est à disposition au prix de 2 fr. 50. En versant ce montant au compte de chèques 10-1480 Société romande d'apiculture, Lausanne, elle vous parviendra sans retard. Nous recommandons aux sections d'en tenir à disposition de leurs membres qui apprécieront cette brochure au cours des longs mois d'hiver.

Conférenciers et films à la disposition de la Romande

A nouveau, les assemblées, les conférences, les projections de films seront à l'ordre du jour des sections ou des fédérations. Il nous paraît indiqué de rétablir, en ce début de saison morte, la liste des personnes qui se sont mises à la disposition de la Romande pour des conférences, ainsi que celle relative aux films apicoles. Concernant les sujets à traiter, les sections s'entendront directement avec les intéressés.

Liste des conférenciers

MM. P.-Ph. Mottier, chef de culture, *Marcelin-sur-Morges*.
Jos. Etique, maître d'apiculture, *Courroux*.
A. Valet, avenue de Plan 15, *Morges*.
Dr P. Zimmermann, avenue du Mail 29, *Genève*.
L. Gassmann, instituteur, *Courrendlin*.
R. Bovey, *Romanel-sur-Lausanne*.
Albert Barbier, chemin d'Aire 138, *Genève*.
Paul Leuba, Section apicole, *Liebefeld*.
G. Chassot, inspecteur des ruchers, *Romont*.
Alfred Surchat, chemin Sainte-Agnès 3, *Fribourg*.
Ch. Ruckstuhl fils, rue des Acacias 32, *Genève*.
Guy Léchenne, Combettes 15, *La Chaux-de-Fonds*.
A. Cherix, Les Avettes, *Bex*.
Marc Buscarlet, av. du Mervelet 10, *Petit-Saconnex Genève*.
Il est superflu d'ajouter que de nouvelles inscriptions seront accueillies avec plaisir.

Liste des films

Film suisse d'apiculture, propriété de la SAR, s'obtient gratuitement chez notre bibliothécaire, M. Jos. Dietrich, Grimoux 12, Fribourg.

« Les Abeilles et la Pollinisation », 16 mm en couleurs, détenu par l'ambassade du Canada à Berne, Kirchenfeldstr. 88, Berne.

« La Cité des Abeilles », 16 mm noir et blanc, détenu par l'ambassade de France à Berne ainsi que par M. Edgar Sauvain, rue Dufour 68, Bienne.

« La Cité ardente », 16 mm noir et blanc, détenu par l'ambassade de France à Berne.

« L'Elevage des Reines », film 16 mm noir et blanc, du prof. Jordan, détenu par M. Ch. Ruckstuhl fils, rue des Acacias 32, à Genève.

Film en couleurs, 16 mm, de M. Roger Cuendet, Baulmes.

L'ambassade d'URSS à Berne détient elle aussi un film 16 mm noir et blanc, titré en russe et parlé anglais. Les autres films sont sonores et parlés français.

Pour les conditions de location, s'informer aux adresses indiquées. Les films à demander à l'ambassade de France à Berne doivent être annoncés 3-4 semaines à l'avance.

Aux caissiers des sections

Déjà il faut songer au boucllement des comptes 1967 et préparer ceux de la nouvelle année.

Nous rappelons que la cotisation pour 1968 est de **Fr. 9.**— par membre et qu'elle doit nous parvenir *jusqu'au 31 janvier 1968 au plus tard* (compte de chèques N° 10 - 1480).

Les formulaires blancs, roses, bleus, de même que le décompte annuel, sont à nous retourner simultanément pour le *15 janvier 1968, dernier délai*. Les indications supplémentaires relatives à ces formulaires, ont paru dans les numéros de novembre et décembre 1962.

Le numéro de janvier 1968 de notre journal sera supprimé comme ce fut le cas cette année. Au début de février 1968 paraîtra le N° 1-2 janvier-février en un seul fascicule.

Merci pour votre collaboration.

Le caissier central.

VÉTÉRANS DE LA SAR

Le nombre de nos membres atteignant 35 ou 50 ans d'activité semble en constante progression : quelque 80 bénéficiaires contre une cinquantaine l'an passé.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette longévité et de cette fidélité.

Ont reçu le plateau pour 50 ans, Madame, Messieurs :

De Dompierre Vve d'Ernest *Le Mont*, Niquille Oscar *Genève*, Steinmann Gottfried *Payerne*, Pichard Emile *Ecublens UD*, Bovay Robert *Ursins*, Ciboldi Camille *Yverdon*, Reubi Jean *Onnens*, Mermoud Robert *Poliez-le-Grand*, Péclard Fernand *Penthéréaz*, Aebi Jean *Lausanne*, Grobet Albert *Prilly*, Moraz Charles *Montreux*, Borloz Alphonse *Rennaz*, Duc Maurice *Ucherens*, Rollinet Alfred *Lausanne*, Rouiller William *Champvent*, Chalet Julien *Hermenches*, Zulauf Edmond *Château-d'Ex*, Moine Paul *Bonfol*, Barthe Maurice *Bressaucourt*, Girod Edgar *Pieterlen*, Siegenthaler Fritz *Saint-Imier*, Gisiger Maurice *Berlincourt*, Stöckli Fernand *Sion*, Bovier Pierre *Evolène*, Oreiller Oscar *Vilette FR*.

Bénéficiaires du gobelet pour 35 ans, Madame, Messieurs :

Crelrier-Gigon Gabrielle *Bure*, Débieux Eugène *Estavayer*, Bovet Ernest *Autigny*, Repond Maurice *Cottens FR*, Ruchti Rodolphe *Fribourg*, Mettraux Pierre *Cousset*, Martin Lucien *Les Tuileries*, Ravussin Marc-Henri *Baulmes*, Reymond Paul (?), Chevalley Héli *Oppens*, Jaquiéry Marcel *Démoret*, Jaquiéry René *Démoret*, Pochon Albert *Chêne-Paquier*, Martin Lucien *Epalinges*, Rochat Camille *Bussigny*, Aviolat Alexis (?), Ormond Marius *La Tour-de-Peilz*, Genton Ernest *Mont-Pèlerin*, Botteron Ernest *Ollon*, Dubuis Alexandre *Vevey*, Ogay André *Lovatens*, Petermann Eugène *Agiez*, Chabloz Samuel *L'Etivaz*, Kettiger Jean *Colombier NE*, Tissot Marcel *Le Locle*, Jeanneret Roger *Le Locle*, Fahrni Albert *Le Locle*, Matthey Paul *Entre-deux-Monts*, Golay David *Le Bras-sus*, Augsburg Charles *La Chaux-de-Fonds*, Fesselet Hermann *Fontainemelon*, Barbezat Willy *La Côte-aux-Fées*, Guye Paul-Eugène *La Côte-aux-Fées*, Piaget Timothée *La Côte-aux-Fées*, Treuthardt Edouard *Fleurier*, Vonlanthen Pierre *Môtiers*, Vuillaume Arnold *Grandfontaine*, Bacon Jules *Pleujouse*, Gerber Abraham (?), Winkler Ernest *Moutier*, Zuber Robert *Courroux*, Egger Arthur *Courrendlin*, Geiser Ernest *Séprais*, Vuillomenet Marc *Bienne*, Sprunger Arthur *Prêles*, Coquoz Benoît *Finhaut*, Gross Rémy *Le Trétien*, Germanier Julien *Conthey*, Gaspoz Emile *Saint-Martin Valais*, Dallèves Ernest *Sembracher*, Filliez Camille *Bru-son*.

A tous ces vétérans, vont les félicitations et les vœux du Comité central. Une mention toute spéciale à M. Oscar Niquille, de Genève, ancien membre du CC et ancien secrétaire de la SAR, collaborateur fidèle de notre journal, encore alerte malgré ses 94 ans.

Le soussigné tient à rappeler que la qualité de vétéran ne s'ac-

quiert que par 35, respectivement 50 ans **d'activité**, et que le fait d'avoir payé 35 ou 50 cotisations ne suffit pas. **Ne seront pris en considération que les membres entrés en 1918 ou 1933 au plus tard.**

Les inscriptions continueront à nous être adressées par les comités de sections, qui sont priés de prendre la chose au sérieux pour ne pas compliquer notre tâche. Ne pas oublier de mentionner le domicile, comme ce fut le cas à plusieurs reprises cette année. Chaque fois, nous sommes obligé de corriger ou refuser des inscriptions erronées. **Le dernier délai reste fixé au 31 décembre.** Les inscriptions doivent porter les **nom, prénom, domicile et numéro matricule** des intéressés. Nous ajoutons qu'il n'est pas possible d'obtenir les objets pour des séances ayant lieu en janvier. Merci d'avance pour votre diligence et votre compréhension.

Le préposé : *Ed. Bassin*, 1261 Marchissy.

Maladies des abeilles en septembre 1967

Loque américaine					
<i>Canton/district</i>	<i>Localité</i>	<i>cas</i>	<i>Canton/district</i>	<i>Localité</i>	<i>cas</i>
<i>Argovie</i>			<i>Tessin</i>		
Aarau	Gränichen	1	Locarno	Camedo	2
Kulm	Birrwil	1		Lavertezzo-Piano	1
Lenzburg	Lenzburg	1	Mendrisio	Vacallo	1
			Valle Maggia	Maggia	2
<i>Berne</i>				Someo	1
Berne	Murzelen	1	<i>Valais</i>		
Fraubrunnen	Utzenstorf	12	Brigue	Glis	3
Konolfingen	Niederhünigen	1			
Franches-Montagnes	Les Breuleux	2	<i>Zurich</i>		
Porrentruy	Bonfol	1	Bülach	Baltenswil	1
	Fahy	1			
<i>Grisons</i>			<i>Fribourg</i>		
Moesa	Soazza	1	Lac	Cressier	1
<i>Lucerne</i>			<i>Genève</i>		
Hochdorf	Müswangen	1	Genève	Genève	1
Sursee	Mullwil	1		Châtelaine	1
				Drize-Troinex	1
<i>Soleure</i>			<i>Vaud</i>		
Balsthal-Tal	Ramiswil	3	Aigle	Le Sépey	1
			Orbe	Rances	1

Pas de loque européenne, pas d'acariens.

Section apicole du Liebefeld.

L'ASSAINISSEMENT DE NOS RUCHERS, PROBLÈME No 1 A RÉSOUDRE

L'interminable liste des maladies épizootiques publiée par la Section apicole du Liebefeld au cours de l'année et plus spécialement dans la seconde période de la saison 1967, mérite mieux qu'une simple lecture. Elle doit être méditée et étudiée par tous les apiculteurs soucieux de l'état sanitaire de leurs ruchers.

Base essentielle, primordiale et indispensable à toute créature, la santé est bien le premier problème devant retenir notre attention. On peut élever des reines, faire de la sélection, changer la race de son rucher, si la maladie subsiste, le résultat de l'exploitation est bien compromis.

Parmi les maladies épizootiques signalées par la section apicole du Liebefeld, *la loque américaine* est actuellement la plus répandue. Viennent ensuite *la loque européenne* puis *l'acariose*, cette dernière paraissant être en notable régression. Il faut admettre en ce qui concerne *l'acariose*, que les traitements effectués curativement, suivant le degré d'infection, ou préventivement, sont efficaces et qu'un sérieux coup de frein a pu être donné à cette infection, indépendamment de facteurs inconnus peut-être, ayant stoppé à notre insu la maladie dans une certaine mesure.

La loque européenne paraît s'être développée durant ces dernières années dans le pays où elle exerce ses ravages. Suivant le degré d'infection et l'état de la colonie, cette dernière est détruite par le feu ou traitée à la terramycine ou à la streptomycine, après resserrement de la colonie. De bons résultats ont été obtenus par ce procédé après une sérieuse désinfection du matériel utilisé. Ce procédé a l'avantage d'éviter dans de nombreux cas, la destruction complète d'un matériel coûteux pour l'apiculteur.

Pour ce qui concerne *la loque américaine*, elle s'est répandue d'une façon surprenante au cours de l'année sur tout l'ensemble du pays. A l'altitude comme en plaine, elle sévit et cause de très sérieux dégâts.

A quoi faut-il attribuer la recrudescence de cette maladie ? Introduction de races étrangères, importations accrues de miels étrangers, conditions météorologiques défavorables ou mauvaise tenue de certains ruchers ? Là où les sources d'infection sont difficiles à déterminer et dans l'impossibilité de connaître leur origine exacte, c'est par le feu que l'on cherche de façon générale à enrayer la contagion. En d'autres termes : ignorant la source, on canalise le flot pour limiter les dégâts, mais la source coule toujours et ne peut à ce jour être tarie. La destruction par le feu existe depuis fort longtemps ; elle est utilisée encore actuellement mais, malgré ces mesures radicales prises dans la plupart des cas, la loque américaine continue de se développer.

Que faut-il penser de tout cela ? Il est évident que certaines colonies sont plus rapidement et plus dangereusement atteintes que d'autres. Ces dernières ont une puissance de lutte contre l'infection, puissance devant dépendre des organes composant la colonie, de la biologie des abeilles. Il suffit probablement d'une faiblesse de certains organes chez l'abeille pour que la lutte tourne en faveur des « bacillus larvae ».

A ce jour, il apparaît que la science ne serait pas à même de pouvoir certifier avoir trouvé de remède absolument efficace pour aider les colonies atteintes à la lutte contre le dangereux agent pathogène qui, semble-t-il, ne peut être mis hors de combat que par le feu.

Dans le monde des apiculteurs, un peu partout on s'impatiente, on désire un changement et on cherche à sortir des chemins battus.

En Allemagne, des essais ont été faits avec la gantrisine (sulfathiasol), essais qui ont donné des résultats très encourageants si l'on s'en réfère aux avis de personnalités universitaires compétentes. Utilisé strictement comme prescrit, le sulfathiasol guérirait les larves atteintes du « bac larvae » et stimulerait les colonies pour le nettoyage des larves mortes. La destruction des colonies fortement atteintes où trop faibles intervient malgré tout, mais on traite par contre celles qui sont peu infectées ou suspectes de l'être, au sulfathiasol depuis 13 ans déjà et l'on continue, les résultats étant excellents.

En Suisse alémanique, des voix s'élèvent pour encourager le traitement de la loque américaine au sulfathiasol.

Au Danemark, les expériences faites n'auraient pas été satisfaisantes. Aux USA, les avis sont partagés.

Que penser de tout cela ?

Une chose est certaine, c'est la situation peu encourageante dans laquelle se trouvent actuellement les caisses de maladies et les apiculteurs astreints à verser des cotisations élevées pour indemniser les trop nombreuses destructions.

On dit que le traitement au sulfathiasol a pour effet de masquer la maladie sans la guérir complètement. Cet argument a certainement sa valeur, mais le seul fait que cet antibiotique apporte une modification dans le bon sens, nous semble-t-il, puisque tout au moins il y a apparence de guérison, devrait nous inviter à poursuivre nos recherches dans cette direction. La transformation opérée constitue déjà un progrès et la formule actuelle demande peut-être un complément que nos scientifiques qualifiés finiront bien par découvrir.

Les récoltes déficitaires et les destructions de colonies, justifiées actuellement par des mesures de prophylaxie, ont pour effet d'abaisser le moral des apiculteurs. Il nous appartient de chercher, dans la mesure de nos possibilités, à porter remède à la situation.

Le sulfathiasol est-il efficace dans la lutte contre la loque américaine ? Entre le oui et le non, il y a le doute qui sonne à nos oreilles et nos propres expériences, effectuées sous contrôle sérieux des prescriptions, seraient de nature semble-t-il à le dissiper.

G. Matthey.